

# les BACS

## généraux et technologiques

### session 2018

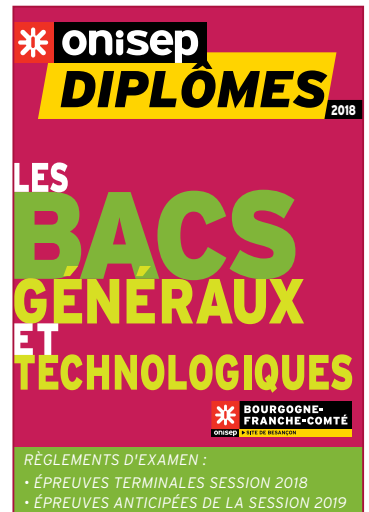
Ce document est destiné aux informateurs qui doivent donner une première information aux élèves de 2<sup>de</sup>, de 1<sup>re</sup> ou de terminale sur la réglementation du baccalauréat.

La première partie est consacrée aux tableaux des épreuves pour chaque série du baccalauréat avec le coefficient, la modalité et la durée des épreuves.

La seconde partie est dédiée aux grands thèmes communs aux séries générales et technologiques ; par exemple : les épreuves anticipées, l'aménagement des épreuves pour les candidats handicapés ou encore les dispositions relatives à la conservation des notes.

Toutes les informations retenues sont complétées par la référence aux textes officiels et concernent uniquement la session 2018 du baccalauréat.

Consultez le sommaire et téléchargez le bon de commande sur [www.onisep.fr/besancon](http://www.onisep.fr/besancon)



## BON DE COMMANDE

À compléter et à renvoyer signé à :

ONISEP Bourgogne Franche-Comté site de Besançon - 45 avenue Carnot - 25030 Besançon cedex

Tél 03 81 65 74 90 - Fax 03 81 53 44 03 - [drobesancon@onisep.fr](mailto:drobesancon@onisep.fr)

Titre		Référence					Quantité	Prix	TOTAL
Les bacs généraux et technologiques - session 2018		1956-7278					.....	6,80 € TTC	..... € TTC
							Frais d'emballage et d'expédition (voir ci-contre)	..... € TTC	
Nombre d'exemplaires	1 à 2	3 à 4	5 à 10	11 et +	Dom-Tom				
Frais d'expédition	4 €	5 €	6,50 €	10 €	15 €	Total de la commande	..... € TTC		

**Votre mode de règlement** (à renseigner impérativement) :

**CHÈQUE** (une facture sera jointe à l'envoi) à l'ordre de Onisep Besançon régie de recettes

**OU**  **VIREMENT** (La facture est jointe à l'envoi des brochures. La transmettre à l'organisme payeur. Lors du virement, préciser le N° de facture et effectuer le règlement sur **le RIB indiqué sur la facture**)

**Vos coordonnées :**

Établissement : .....

Numéro de client : .....

Nom de la personne à qui est destinée la commande : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Fax : .....

Mail (pour l'envoi des additifs éventuels) : .....

Date et signature obligatoires :

# Conditions générales de vente

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les «CGV») s'appliquent aux commandes livrables en France métropolitaine et, dans les DOM TOM avec des conditions spécifiques mentionnées dans les articles concernés.

Les CGV s'appliquent à toute commande passée par correspondance à l'Onisep Bourgogne Franche-Comté site de Besançon.

## I- Dispositions Générales

### ARTICLE 1 : ETABLISSEMENT

L'Office National d'Information Sur les Enseignements et les Professions (ONISEP) est un établissement public à caractère administratif dont le siège social est situé 12, mail Barthélémy Thimonnier - CS 10450 Lognes - 77437 MARNE LA VALLEE CEDEX 2 et dont la DÉLÉGATION REGIONALE DE L'ONISEP DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ site de Besançon est située 45 avenue Carnot - 25030 BESANÇON CEDEX.

### ARTICLE 2 : COMMANDE

#### 2.1. Acceptation des CGV

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur aux présentes CGV. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation préalable formelle et écrite de l'ONISEP, prévaloir contre les présentes CGV.

L'ONISEP se réserve le droit de modifier les présentes CGV, sous réserve pour les commandes en ligne, de faire apparaître le cas échéant les nouvelles CGV sur les sites internet. Il est entendu que les CGV applicables sont celles en ligne sur les sites à la date de passation de la commande.

#### 2.2. Disponibilité

##### 2.2.1. Produits matériels

Nos offres sont valables dans la limite des stocks disponibles.

Pour les produits d'éditions tiers non stockés dans les entrepôts de l'ONISEP, les offres sont valables sous réserve de disponibilité chez les éditeurs concernés.

Dans l'éventualité d'une indisponibilité de produit après passation de votre commande, l'ONISEP vous en informera par mail et/ou par courrier postal dès réception des informations. Votre commande sera annulée et vous serez remboursé si votre compte bancaire a été débité. Que le paiement ait été effectué par carte bancaire, virement ou chèque, le remboursement s'effectuera par virement sur votre compte bancaire dans les meilleurs délais, après réception de votre RIB.

##### 2.2.2. Produits électroniques (format PDF)

Les produits commandés au format électronique (PDF) sont disponibles en téléchargement sur le(s) site(s) de l'Onisep pendant un délai de un (1) an à compter de la date d'achat et dans la limite de dix (10) téléchargements par produit.

### ARTICLE 3 : PRIX

#### 3.1. Dispositions générales

Les prix des produits sont indiqués en euros toutes taxes comprises (TVA et éventuelles autres taxes applicables en France), hors frais de traitement, de port et d'emballage énoncés à l'article 5.

Les produits sont facturés au prix en vigueur au moment de la passation de votre commande.

#### 3.2. Modification du prix

L'ONISEP se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant entendu que les produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de la passation des commandes.

#### 3.3. Commande vers les DOM TOM, l'Etranger et l'Union Européenne.

En cas de commande vers un pays autre que la France métropolitaine, l'acheteur est l'importateur du/des produit(s) concerné(s).

Ainsi, les tarifs suivants s'appliquent :

- pour tous les produits expédiés vers les DOM, le prix hors taxes sera appliqué,
- pour les TOM et l'Etranger, le tarif export sera appliqué : tarif France métropolitaine TTC,
- pour l'Union Européenne, les tarifs France métropolitaine TTC sont appliqués, à l'exception des clients justifiant de leur numéro de TVA intracommunautaire (tarifs hors taxes appliqués).

En sus du prix de vente et des frais de traitement, d'emballage et de ports, des droits de douane (notamment pour les importations hors Union-Européenne), autres taxes locales, droits d'importation et/ou taxes d'Etat sont susceptibles d'être exigibles. Ces droits, taxes et sommes ne relèvent pas de la responsabilité de l'ONISEP et resteront à la charge de l'acheteur et relèveront de son entière responsabilité, tant en termes de déclarations que de paiements aux autorités et/organismes compétents de son pays.

### ARTICLE 4 : PAIEMENT

#### 4.1. Le prix est payable en totalité et en un seul versement à la commande.

Par exception, les libraires professionnels disposent d'un délai de règlement de 60 jours date d'émission de la facture.

Le défaut de règlement partiel ou total, à sa date d'échéance, d'une facture non contestée, entraînera à compter du jour suivant cette date d'échéance, l'exigibilité d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de quarante (40) euros.

#### 4.2. Le règlement peut se faire par :

##### • par virement :

sur le compte ONISEP  
TP BESANÇON  
code banque : 10071  
code guichet : 25000  
n° de compte : 0000100233  
clé RIB : 61

Pour les correspondants étrangers : Privilégiez si possible le virement interbancaire :  
IBAN FR76 1007 1250 0000 0010 0233 361 - BIC TRPUFRPI

##### • ou par chèque, uniquement dans le cadre d'une commande effectuée par voie postale, à l'ordre de ONISEP BESANÇON RÉGIE DE RECETTES, envoyé à l'adresse suivante :

ONISEP  
45 avenue Carnot  
25030 BESANÇON CEDEX

### ARTICLE 5 : LIVRAISON

Les produits matériels sont livrés à l'adresse de livraison que vous avez indiquée lors de la passation de votre commande.

Les délais indiqués sont des délais moyens et correspondent aux délais d'expédition et d'acheminement pour les produits à destination de la France métropolitaine.

Les produits sont livrés au plus tard 30 jours après passation de la commande.

### ARTICLE 6 : FRAIS DE TRAITEMENT, D'EMBALLAGE ET DE PORT

Les frais de traitement, d'emballage et de port (hors abonnements) sont actuellement les suivants :

- 4 € pour la France de 1 à 2 exemplaires,
- 5 € pour la France de 3 à 4 exemplaires,
- 6,50 € pour la France de 5 à 10 exemplaires,
- 10 € pour la France pour 11 et + exemplaires,
- 15 euros pour les Dom-Tom.

Les tarifs appliqués pour les abonnements de publications imprimées sont net de port en France métropolitaine

Hors France métropolitaine, les abonnements de publications imprimées, supportent des frais de livraison fixés en fonction du lieu de livraison. Nous contacter.

### ARTICLE 7 : RETOUR DU PRODUIT - DELAI DE RETRACTATION

7.1. Conformément aux dispositions du Code de la consommation, vous disposez d'un délai de quatorze (14) jours francs pour exercer votre droit de rétractation, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités à l'exception, le cas échéant, des frais de retour.

Le(s) produit(s) doit(vent) être retourné(s) dans son(leur) emballage d'origine en parfait état accompagné(s) de tous ses accessoires, notices et documentations.

7.2. Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les enregistrements audio, vidéo ou multimédias descellés par le client. Néanmoins, pour toute réclamation, vous pouvez écrire à l'ONISEP, 45 avenue Carnot - 25030 BESANÇON CEDEX, qui examinera votre demande. Par ailleurs, les articles retournés incomplets, abîmés, endommagés ou salis par le client ne sont pas repris.

7.3. Pour toute demande de remboursement, merci de joindre un RIB.

### ARTICLE 8 : GARANTIES

L'ONISEP est tenu des défauts de conformité du bien au contrat dans les conditions de l'article L. 211-4 et suivants du code de la consommation et des défauts cachés de la chose vendue dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du code civil.

• Le consommateur bénéficie d'un délai de 2 ans à compter de la délivrance du bien pour agir.

• Le consommateur peut choisir entre la réparation et le remplacement du bien. Comme le précise l'article L211-9 du Code de la consommation, le vendeur peut toutefois choisir une autre modalité que celle choisie par l'acheteur si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut. Il est alors tenu de procéder, sauf impossibilité, selon la modalité non choisie par l'acheteur.

• Le consommateur est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les 6 mois suivant la délivrance du bien. À compter du 18 mars 2016, ce délai sera allongé à 24 mois, sauf pour les biens d'occasion.

• La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement souscrite.

• Le consommateur peut décider de mettre en oeuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue, au sens de l'article 1641 du Code civil. Dans cette hypothèse, il peut

choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente, conformément à l'article 1644 du Code civil.

### ARTICLE 9 : LOI APPLICABLE

Les présentes CGV sont soumises à la loi française.

La langue des présentes CGV est la langue française.

### II- Dispositions concernant uniquement les commandes passées sur le site [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr).

### ARTICLE 10 : PREUVE DE TRANSACTIONS - SECURITE DES PAIEMENTS

Les données enregistrées par le système de paiement constituent la preuve de l'ensemble des transactions financières.

Les paiements sont sécurisés par le biais du cryptage des données nommé SSL.

Votre numéro de carte bancaire, la date d'expiration et le numéro de contrôle au dos de la carte sont toujours cryptés et ne circulent jamais en clair sur le réseau.

### ARTICLE 11 : DONNEES PERSONNELLES ET DROITS D'ACCES

Les informations et données vous concernant sont nécessaires à la gestion de votre commande. Elles peuvent être transmises aux sociétés qui contribuent au traitement de votre commande. Ces informations et données sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires et pour nous permettre d'améliorer et personnaliser les services que nous vous proposons et les informations que nous vous adressons.

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 telle que modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en nous écrivant soit, en ligne à l'adresse [service\\_clients@onisep.fr](mailto:service_clients@onisep.fr), soit par courrier postal à ONISEP, Service Diffusion, 12 mail Barthélemy Thimonnier, CS 10450, Lognes 77437 MARNE LA VALLEE CEDEX 2.

### ANNEXE - FORMULAIRE DE RETRACTATION

Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

A l'attention de la Délégation Régionale de l'Office National d'Information Sur les Enseignements et les Professions de Bourgogne Franche-Comté site de Besançon, 45 avenue Carnot

25030 BESANÇON CEDEX,  
email: [drobotbesancon@onisep.fr](mailto:drobotbesancon@onisep.fr)

Je/nous (\*) vous notifie/notifions (\*) par la présente ma/notre (\*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (\*) (\*) ci-dessous : Commandé le (\*)/reçu le (\*) :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :